



Mairie de CHEVERNY

OCT / NOV / DEC 2011

Bulletin municipal n° 14

Dans ce numéro

Cheverny
Village fleuri ! 1

En direct de la
Mairie :

Les assistantes 2
maternelles

L'Ag'eau 3

Le jour de la 4
nuit

R. Beaugillet 4
Champion de
France en tandem

EDITO DU MAIRE

« **Surprenant, étonnant quand même...** » avait titré le journaliste de la Nouvelle République qui donnait son sentiment sur la position de notre conseil municipal concernant le projet de Schéma de Coopération Intercommunal proposé par Monsieur le Préfet.

Surprenant et étonnant NON ! Cette décision du Conseil Municipal, résultat d'un vote à bulletin secret fin juillet, venait clôturer des réunions que nous avons tenues entre nous depuis le mois d'avril, et intervenait après les invitations acceptées de M. DEGRUELLE, Président de la Communauté d'Agglomération « Agglopolys » et de M. BRAULT, Président de la Communauté de Communes du « Controis ».

Le choix du « Controis » plus proche pour son appartenance au monde rural et pour son territoire à taille humaine, une plus grande efficacité générée par une structure plus modeste.

Nous savons néanmoins que tout n'est pas blanc d'un côté et noir de l'autre et que nous gagnerons et perdrons à la fois. Nous demandons l'application d'une décision prise à une large majorité du Conseil Municipal.

Par ailleurs, 2011 s'annonce être une année très bénéfique pour notre commune. Les manifestations gagnent en renommée et en audience. L'Avenue du Château verra se réaliser la deuxième tranche de travaux début 2012. La boulangerie a une bonne activité, de même que nos commerces. Le lotissement communal des « Robinières » sort enfin de sa léthargie, celui de la rue de l'Argonne est opérationnel et l'aménagement Sud-Est du bourg arrive à la table du Conseil Municipal.

Pour nous, il n'y a pas de morosité, pas de défaitisme, pas de doutes, mais un travail responsable engagé par tous les membres du Conseil.

Bernard SINET

Giratoire des Lombardes



Les travaux du giratoire des Lombardes, effectués par l'entreprise COLAS, ont débuté en avril pour être réceptionnés fin juillet par le Conseil Général qui en a intégralement

supporté la charge soit 570.000€ TTC. La signalisation lumineuse prévue pour les cars scolaires facilitera le cheminement de la RD 52 jusqu'à l'arrêt de car.

L'aménagement paysagé « dédié à la vigne » sera pris en charge par La Maison des vins qui en assurera également l'entretien.

GRENELLE II - Loi du 12 juillet 2010 CHEVERNY - Protection des paysages

Le conseil municipal a approuvé la délimitation du périmètre répondant aux critères de qualité relatif à l'application de la Loi Grenelle 2 du 12 Juillet 2010. Conformément à la procédure, ce document fait l'objet d'un « porté à connaissance », à la mairie, pour une durée d'un mois.

CHEVERNY reçoit le label Villes et Villages Fleuris !



Le Conseil National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF) organise chaque année depuis 1959, avec les régions et les départements, l'attribution du label Villes et Villages Fleuris. Ce label récompense les actions menées en faveur d'un patrimoine végétal et naturel propice à l'amélioration de la qualité de vie et valorise les communes qui œuvrent à la création d'un environnement favorable à l'accueil et au bien être des habitants et des touristes.

Le jury départemental a retenu Cheverny et l'a présenté au jury régional qui, lors de son passage incognito, a noté sur une grille d'appréciation et de coefficients modulés selon le niveau de labellisation, la taille et les spécificités locales de la commune : le patrimoine paysager et végétal, le cadre de vie et le développement durable, l'animation et la valorisation touristique.

En 2012, dans le but de garder notre fleur, nous concourrons de nouveau pour le « **label Villes et Villages Fleuris** » et nous déposerons notre candidature relative au Lavoisier pour le « **Prix de la mise en valeur du patrimoine** » .



Horaires d'ouverture :

Mardi, vendredi : 9h – 12h / 14h – 16h30
 Mercredi, jeudi : 9h – 12h
Samedi matin sur rendez-vous

www.mairie-cheverny.com
mairie.cheverny@orange.com

ASSISTANTES MATERNELLES

La nouvelle organisation pilotée par la RAM (Relais des Assistantes Maternelles) tend à ignorer de cette activité, les assistantes maternelles de notre commune ce qui est anormal.

Vous habitez ou vous allez habiter CHEVERNY, vous trouverez, ci-dessous, la liste des professionnelles de notre commune et à la mairie tous les renseignements complémentaires dont vous pourriez avoir besoin.

Mesdames
 BOISTARD (02 54 79 22 44),
 BOYER (02 54 79 23 56),
 FAYAT (06 20 84 75 40),
 GALLAS (02 54 33 01 36),
 HENRY (02 54 7923 96),
 JUGE (09 54 15 01 83),
 MEGRET (02 54 79 90 61),
 PLOQUIN (02 54 79 91 02),
 TATIN (02 54 79 23 64).

ETAT CIVIL

Naissances

DUFRAISSE Maélys 15/07

Mariages

LECLERC Pascal et CELTON Corinne	02/07
QUINCY Benoît-Marie et LAFON Florence	16/07
JUGON Didier et Le BOULLEUR de COURLON Nadège	23/07
HENRI Emeric et DUROCHE Adeline	22/08
DELALANDE Christophe et RIBOUT Vanessa	22/08

Décès

GAUTHIER Simonne veuve TATIN	28/06
GUINAND Louis	19/08
VAQUEZ Louis	23/08

VŒUX DU MAIRE

Samedi 14 janvier 2012 à la Salle des Associations.

REPAS DES AINES

La date du repas de fin d'année organisé par la Mairie sera communiquée ultérieurement. Les personnes qui ne pourront pas se rendre au repas recevront un colis qui leur sera porté à domicile.

CHANGEMENT D'HEURE

Le passage à l'heure d'hiver se fera dans la nuit du dimanche 30 octobre (à 3 heures du matin il sera 2 heures).

JOURNEE DEFENSE ET CITOYENNETE

Depuis Janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire.

La mairie remet alors une ATTESTATION DE RECENSEMENT, à conserver précieusement, qui sera réclamée pour toute inscription à tout examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, ..., permis de conduire...).

RESTRICTION PROVISOIRE DES PRELEVEMENTS ET DES USAGES DE L'EAU

L'arrêté préfectoral relatif aux mesures de restriction provisoire des prélèvements et des usages de l'eau, jusqu'au 30 Septembre 2011, dans le département du Loir-et-Cher, **a été levé.**

CIMETIERE

Suite à l'enquête publique de 2003, des travaux de relevage de plusieurs concessions ont été effectués, par les Pompes Funèbres GOURY.

Un columbarium de 9 cases a été installé par les Pompes Funèbres Gervaisiennes.

Tarif pour une concession :

- v 30 ans : 300€
- v 50 ans : 450€

LIMITER LE DEMARCHAGE TELEPHONIQUE

Pacitel : pour limiter le démarchage téléphonique

Les consommateurs qui souhaitent éviter les prospections téléphoniques de la part d'entreprises françaises dont ils ne sont pas clients peuvent s'inscrire sur la liste Pacitel. Même si la mise en place effective de ce nouveau dispositif est prévue pour le 1er décembre 2011, il est possible de s'y inscrire dès à présent à partir du site www.pacitel.fr, l'inscription étant gratuite.

Valable 3 ans, cette inscription permet d'ajouter jusqu'à 6 numéros personnels (fixes ou mobiles). De cette façon, les consommateurs sont assurés de ne plus recevoir d'appels de prospections commerciales de la part des entreprises adhérentes à ce dispositif (les 5 fédérations professionnelles qui participent à ce dispositif représentent environ 80 % des entreprises ayant recours au démarchage téléphonique).

A noter que le site www.pacitel.fr donne également la possibilité aux consommateurs de signaler tout appel non désiré. Néanmoins, ce dispositif ne s'applique pas :

- v aux relations commerciales sollicitées,
- v aux relations avec les entreprises dont les consommateurs sont déjà clients,
- v aux numéros à usage professionnel.

Le conseil municipal souhaite la bienvenue à Monsieur Don Régis SELLIER, curé des trois secteurs paroissiaux, en remplacement de Don Vincent CLAVERY.

QUOI DE NEUF ?

agglopolys@aglo-blois.fr

Inauguration de l'Agl'eau, le centre aquatique d'Agglopolys

Près de 3 000 personnes sont venues assister, samedi 3 septembre, à l'inauguration du tout nouveau centre aquatique Agl'eau. De nombreuses surprises attendaient les visiteurs dont la visite du centre aquatique, et pour clore l'événement, "La féerie des eaux", un spectacle de fontaines et de jets multicolores sur fond musical. 20 mois de travaux ont été nécessaires pour ériger ce tout nouveau centre aquatique, d'une surface de plus de 4.500 m², conçu par l'architecte Jacques ROUGERIE.

Plan de financement du centre aquatique :v **Pour l'investissement :**

Agglopolys :	850.000 €
La Région Centre :	4 500 000 €
Le Conseil Général de Loir-et-Cher :	2 750 000 €
Le Comité National pour le Développement du Sport :	500 000 €
TOTAL :	8 600 000 €

En complément, la société AQUAVAL finance ce projet à hauteur de 11 970 300 €

v **Pour l'exploitation :** Pour Agglopolys, il conviendra de verser à la société AQUAVAL une compensation annuelle d'un montant de 2 042 440 € pour assurer forfaitairement l'équilibre des charges d'exploitation et les missions de service public.

Cet équipement ouvert au public depuis le 29 août dernier est un espace dédié à l'apprentissage de la natation, aux loisirs aquatiques et au bien-être.

Extrait des tarifs de l'Agl'eau pour l'univers aquatique :

	Habitants Agglopolys	Extérieur
Entrée Adulte	5,15€	5,90€
Entrée Enfant (3 à 13 ans)	4,10€	4,70€

Pour + d'infos : <http://www.agl-eau.fr> . Centre aquatique Agl'eau à Blois.
30 avenue Pierre Brossolette Tél. : 02 54 79 70 30 - contact@agl-eau.fr



La section danse de l'ESCCC souhaite la bienvenue à son nouveau professeur Corine MATHERON ! Les cours ont repris à la salle de danse de Cheverny et se sont enrichis de deux nouveaux cours. Le premier, accueille les enfants à partir de 4 ans (moyenne section). Le deuxième, un cours de Latino Jazz, s'adresse aux adolescents et aux adultes, en plus du cours de Modern' jazz. N'hésitez pas à venir faire un cours d'essai. Plus d'infos. Mme TALLET (Présidente) au 02 54 79 94 34

Agenda

Le Club des Séniors de Cheverny organise :

- v Samedi 8 Octobre : Déjeuner dansant avec nos amis les Sous-officiers de Réserve. Ambiance musicale assurée. Inscription et règlement au plus tard le 1/10/11.
- v Jeudi 13 Octobre : Concours de belote sans annonce en individuel. Inscription et règlement au plus tard le 5/10/11.
- v **Dimanche 13 Novembre : MARCHÉ DE NOËL - BROCANTE - VIDE GRENIER - ARTISANAT & GASTRONOMIE.** Repas rapide sur place. Prix 12€
- v Mercredi 16 ou 23 Novembre : Théâtre à Chitenay - Inscription avant le 15/10/11.
- v Mardi 29 Novembre : Sortie à Dénézé-sous-Doué dans le Maine-et-Loire. Repas gastronomique servi, animé. Histoires drôles, Orchestre. Dinde en cadeau. Inscription et règlement au plus tard le 11/11/11.
- v Jeudi 15 Décembre : Repas de fin d'année à la Salle des Associations de Cheverny. Bûche de Noël. Inscription et règlement au plus tard le 5/12/11.

Pour plus d'infos (Tél. Président) 06.23.49.17.29

Association SI ON DANSAIT vous propose :

SAMEDI (nouveau) : 8/10/11- 5/11/11 et 3/12/11 de 14h30 à 16h30 Tango Argentin débutants avec Irène de LUCE.

MARDI

Les 8- 15- 22- 29 novembre et 6 décembre :

20h00 Danses de Bal Débutants Tango, paso, valse, etc, avec Yves Sauret

21h30 Danses de Salon Initiés Valse Viennoise avec Yves Sauret

VENDREDI avec Irène De Lucé, Cours le 23 septembre, puis tous les 15 jours

19h30 Bachata en couple - à 21h30 Lindy

autres semaines : Entraînement salsa, bachata, rock, salon

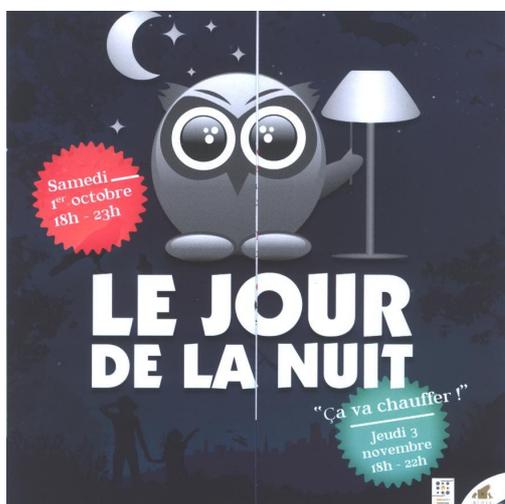
+ d'infos : 02 54 83 88 09
ou 06 14 57 01 95
siondansait41@yahoo.fr

Événementiel**Invitez "mille lectures d'hiver chez vous"**

Pour la 6ème saison, du 6 décembre au 31 mars 2012, un acteur peut venir lire chez vous un texte d'un auteur contemporain. Une occasion pour découvrir des auteurs, des textes connus ou moins connus et de savourer le plaisir de se faire raconter des histoires comme lorsqu'on était enfant ! Une séance publique aura lieu à la salle des séniors de Cheverny (date communiquée ultérieurement) ; si vous êtes intéressés, une séance de lecture peut être organisée gratuitement à votre domicile avec vos amis et proches à la date de votre choix (contacter la mairie pour réserver).



les mille lectures d'hiver



CIEL ETOILE...

A l'occasion de la 3ème édition du « *jour de la nuit* », événement national qui a pour vocation d'informer les citoyens des impacts de l'éclairage public sur notre santé, sur la biodiversité et sur la facture collective qui ne cesse de s'alourdir, de nombreuses communes vont éteindre partiellement ou totalement leur éclairage.

Cheverny a lancé depuis plus d'un an une réflexion sur la réduction de l'éclairage durant une partie de la nuit. C'est en effet le 1^{er} poste de consommation électrique des communes (48% - info ADEME EDF).

Pour l'environnement le gain est important. La production de CO2 baisse : 1 kWh d'éclairage produit, 119g de CO2.

L'extinction nocturne a de nombreux avantages : la vitesse de circulation ralentit puisque les automobilistes deviennent plus prudents, la pollution lumineuse diminue au grand bonheur des animaux nocturnes, le ciel étoilé renaît comme par magie !

La commune de Cheverny s'associe à cette manifestation et éteindra durant la nuit du 1^{er} octobre ses lumières. Ce test grandeur nature va nous permettre d'élaborer une politique environnementale en phase avec le développement durable.

Alain GUILLOT

Raphaël BEAUGILLET et Charley COUTON, UN TANDEM GAGNANT !

Raphaël a été obligé d'arrêter son travail et son sport favori le football qu'il pratiquait depuis l'âge de 6 ans, à l'ESCCC (Etoile Sportive de Cheverny et Cour-Cheverny).

Ce jeune homme de 20 ans, malvoyant, atteint de la maladie de Lebert, **est champion de France en tandem handisport, 2^{ème} catégorie.**



Raphaël BEAUGILLET et Charley COUTON

En raison de ce résultat, il sera l'année prochaine en 1^{er} catégorie et toujours en compagnie de son binôme Charley COUTON.

Ce WE, en course à pieds handisport, il a été 1^{er} au Paris-Versailles.

Toutes nos félicitations à l'équipe entraînée par Michel CHARLES, Courchois, et tous nos encouragements pour l'avenir !



Raphaël BEAUGILLET et Charley COUTON au forum ESCCC, en présence de MM. Yves ANTIER et Bernard SINET, maires, et Dominique Bigot, président de ESCCC.